



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

Bruxelles, le 11 février 2021

CM 1680/21

TELECOM  
COMPET  
JAI  
PROCED

### COMMUNICATION

#### PROCÉDURE ÉCRITE

---

Correspondant: robert.bojdak@consilium.europa.eu  
teleinfo@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.7796

---

Objet: Signature de la lettre d'intention visant à ce que l'Union européenne devienne membre du partenariat mondial pour l'intelligence artificielle (PMIA)  
- Lancement d'une procédure écrite

---

Le Comité des représentants permanents (1<sup>re</sup> partie) ayant décidé le 10 février 2021 de recourir à la procédure écrite pour le document cité en objet,

**les délégations sont invitées à indiquer si elles sont d'accord pour que la Commission signe la lettre d'intention visant à ce que l'Union européenne devienne membre du partenariat mondial pour l'intelligence artificielle (PMIA), qui figure dans le document 5952/21.**

**Veillez répondre par "OUI" ou par "NON" à cette question.**

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites séparément.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil **au plus tard le 15 février 2021 à 12 heures (heure de Bruxelles)**, par courrier électronique à l'adresse suivante:  
[teleinfo@consilium.europa.eu](mailto:teleinfo@consilium.europa.eu)